



Conseiller(ère) Vendeur(se) en Voyages Formation en mobilité partielle Réunion-Métropole

Le diplôme

Titre Professionnel de niveau IV composé de 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP).

CCP n°2524 (à la Réunion) : Réserver des prestations touristiques

CCP n°2525 (en Métropole) : Commercialiser des prestations touristiques

CCP n°2526 (en Métropole) : Elaborer un forfait touristique

Formation à l'AFPAR de la Réunion

CCP n°2524 - Réserver des prestations touristiques : Conseiller les différents types de clientèles en français et en anglais, en identifiant leurs besoins et attentes ; Effectuer des réservations personnalisées, émettre les documents et les contrats de vente correspondants.

Ce parcours comprend une phase de préparation à la mobilité et de développement du savoir – être professionnel.

Public et critères d'éligibilité (LADOM)

Avoir 18 ans révolus au jour de la demande	Etre ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne
Etre inscrit comme demandeur d'emploi à Pôle Emploi de la Réunion	Etre résident habituel dans le département (avoir son adresse fiscale à la Réunion)
Ne pas avoir bénéficié d'une aide LADOM sur l'année en cours (Passeport mobilité études ; Passeport mobilité formation professionnelle ; Aide à la continuité territoriale)	

Les prérequis

Niveau Bac ou équivalent. Connaissances en anglais : comprendre un échange d'informations, répondre à des questions, donner son avis dans un domaine connu. Une expérience professionnelle d'un an est souhaitée dans le domaine des services en contact avec le public, y compris dans des emplois saisonniers ou bénévoles.

Les aptitudes requises

Capacités relationnelles (écoute, reformulation, goût du service, amabilité), stabilité émotionnelle (gestion du stress, des urgences), aptitude à travailler en équipe, sens commercial (utilisation de techniques de vente).

La certification

CCP n°2524 - Réserver des prestations touristiques

Durée de la formation : 385 heures

Dates prévisionnelles :

Lieu	Dates prévisionnelles
CFPA de St Pierre	Du 25 Septembre 2019 Au 11 Décembre 2019



Formation à l'AFPA en métropole

CCP n°2525 - Commercialiser des prestations touristiques : Présenter et valoriser une destination touristique en français et en anglais ; Vendre un produit touristique et des prestations complémentaires à une clientèle cible, en français et en anglais ; Assurer le suivi administratif d'un dossier client et appliquer la politique qualité de l'établissement.

CCP n°2526 - Elaborer un forfait touristique : Concevoir un forfait touristique et réaliser la cotation ; Promouvoir une offre commerciale forfaitaire en français et en anglais.

Les prérequis

Obtenir le CCP n°2524 - Réserver des prestations touristiques

La certification

Titre Professionnel de niveau IV du Ministère Chargé de l'Emploi. Certificat de Compétences Professionnelles (CCP).

Durée de la formation : 700 heures (environ 5 mois)

Dates prévisionnelles :

Centre FPA	Région	Dates prévisionnelles
Colmar	ALSACE	Du 04 Novembre 2019 Au 02 Avril 2020